



# Politique Qualité

Depuis la création de notre association, la satisfaction de nos adhérents et des salariés est au centre de nos préoccupations. Nous avons à cœur d'améliorer le bien-être, la santé et la sécurité des salariés et d'accompagner nos adhérents en adaptant nos services à leurs demandes et à la réglementation.

Guidés par le référentiel de certification AFNOR SPEC 2217, nous développons une politique de progrès axée sur les engagements suivants :

## Nos adhérents et leurs salariés

- Fournir un service de qualité répondant aux besoins des adhérents et à nos missions :
  - Conduite d'actions de prévention et de santé
  - Surveillance de l'état de santé des travailleurs
  - Conseil auprès des employeurs, des salariés et de leurs représentants
  - Participation au suivi et à la traçabilité des expositions professionnelles
- Réserver un accueil et un accompagnement personnalisés dans les meilleurs délais
- Construire une offre claire, lisible et équitable
- Respecter les principes d'impartialité, de confidentialité et d'égalité de traitement
- Avoir une communication ciblée et des outils numériques sécurisés

## Nos salariés

- Permettre à nos salariés de faire un travail de qualité dans de bonnes conditions au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Mettre à disposition un outil métier adapté
- Assurer un accueil, une intégration et une transmission aux nouveaux salariés

## Nos partenaires

- Travailler en étroite collaboration avec les autres partenaires du territoire (DREETS, CARSAT, fédérations, CapEmploi, Agefiph, CPTS, centres hospitaliers, CLSM, Presance, ...)

Acteur incontournable de la prévention, nous nous engageons également à fournir les moyens nécessaires pour maintenir notre conformité aux exigences légales et réglementaires en vigueur ainsi qu'au déploiement de nos plans d'actions.

Dans cette **démarche d'amélioration continue**, nous avons la volonté d'impliquer l'ensemble de nos salariés. En effet, chacun a un rôle à jouer individuellement et au sein du collectif. C'est pourquoi **nous comptons sur tous les salariés de l'APST 26/07 et notamment les membres de l'encadrement, pour relayer cette démarche au quotidien.**

Le Président,  
M. Faure

La Directrice,  
Mme Aiguebonne